

ASSOCIATION TRANSPORTS ET ENVIRONNEMENT
SUISSE
SECTION FRIBOURG



Rapport Annuel 2018

ATE Fribourg, Rue du Botzet 2, 1700 Fribourg

info@ate-fr.ch
www.ate-fr.ch

Pour une mobilité
d'avenir



Comité de la section 2018

En 2018, avec la modernisation du site internet de l'ATE pour l'ensemble de la Suisse, nous avons décidé de présenter les membres de notre comité. Au travers de vidéos, les membres du comité se présentent en expliquant comment ils ont rejoint l'ATE Fribourg et donnent davantage d'informations sur leur personnalité. Les vidéos ont été réalisées par notre stagiaire et sont disponibles sur notre site et la page Facebook de l'ATE Section Fribourg.

- Président, Savio Michellod : [Vidéo](#)
- Secrétaire générale, Prisca Vythelingum : [Vidéo](#)
- Simon Bischof : [Vidéo](#)



De gauche à droite : Savio Michellod, Prisca Vythelingum, Andrea Felder, Gérald Collaud
Alexis Barrière, Simon Bischof, Irene Bernhard

Éditorial

Chères et chers membres,

A l'ATE, les années se suivent et, dans un sens, elles se ressemblent un peu. 2018 n'a effectivement pas fait exception à son lot de mesures d'aménagement tenant peu compte des impératifs environnementaux : parkings surdimensionnés, mobilité douce négligée, transports publics oubliés... certaines communes et entreprises s'illustrent toujours par leur aveuglement face à une planète qui se réchauffe et dont le climat se dérègle. Aveuglement aussi face à une prise de conscience collective toujours plus forte, les citoyennes et citoyens de ce pays, et de beaucoup d'autres, étant prêts à changer leurs habitudes avec un seul but : réduire l'impact environnemental de chacun. Dans la suite de ce rapport d'activité, vous pourrez constater le résultat des nombreuses démarches entreprises par l'ATE auprès de ceux qui, à notre sens, avait une conception passéiste de l'aménagement et de la mobilité.

Le dossier reflétant au mieux cette conception peu évoluée de la mobilité est sans conteste celui des routes de contournements. Après avoir tergiversé sur le nombre d'ouvrages à réaliser, le Grand Conseil n'étant pas du même avis que le Conseil d'État, ce dernier a décidé de fixer ses priorités sans tenir compte des critères objectifs tant du comité de pilotage que de l'étude du bureau zurichois Basler+Partner datant de 2013. L'ATE n'a pas manqué de faire part de sa surprise face à cette décision et a arrêté une position sans équivoque sur ce dossier : notre section s'opposera de manière légale à toutes les routes de contournement et soutiendra toute initiative locale contre celles-ci. Nous considérons que construire de nouvelles infrastructures routières n'est pas pertinent. D'une part parce que la population a pris conscience des réalités du changement climatique, qui impose une évolution de nos habitudes, également pour l'utilisation de la voiture et, d'autre part, parce que les évolutions technologiques permettront un changement de paradigme. La voiture individuelle, qu'on possède et utilise seul ou presque, c'est bientôt fini.

En 2018, l'ATE a également décidé d'engager un stagiaire, dans le but d'organiser des actions et activités rendant notre travail plus visible, tant auprès de nos membres que de la population. Claudius Leopold, actuellement étudiant, s'est chargé d'organiser et de coordonner ces activités, en collaboration avec notre secrétaire générale, Prisca Vythelingum. Si vous n'avez pas encore eu la chance d'y participer, vous verrez dans ce rapport tout ce que vous avez manqué. Mais soyez rassurés, l'ATE compte bien poursuivre l'organisation de ces rencontres cette année, et plusieurs sont déjà agendées. L'année 2018 fut donc à nouveau bien remplie et, en conclusion, nous ne pouvons que faire ce constat : l'utilité d'association comme l'ATE, armée d'un droit de recours, est indéniable. Il y a du travail, beaucoup de travail, afin de s'assurer que la loi soit respectée. Les membres du comité de l'ATE, tous bénévoles, avec l'aide précieuse de notre secrétaire générale, qui réalise un travail remarquable, tentent de suivre au mieux l'ensemble des dossiers concernant notre canton. **Savio Michellod, Président**

VIE DE LA SECTION

Membres

Les membres de la section sont passés de 2'394 (fin 2017) à 2'352 (fin 2018).

Rapports annuels en ligne

Notre rapport annuel peut être consulté et téléchargé sur le site de la section : www.ate-fr.ch/infos/rapports-annuels. Cependant, pour celles et ceux qui le souhaitent, une version papier peut être commandée au secrétariat général (info@ate-fr.ch).

4

Assemblée générale 2018

L'Assemblée générale 2018 a eu lieu le 23 mai 2018 à la Salle des sociétés (Rue de la Perreire 3) à la Tour-de-Trême. Les comptes et le budget ont été approuvés à l'unanimité. Tous les membres du comité qui se sont représentés ont été réélus par acclamation : Alexis Barrière (caissier), Irene Bernhard, Simon Bischof, Gérald Collaud, Andrea Felder et Savio Michellod.

Dominique Jordan et Lionel Walter ont démissionné du comité pour s'investir dans d'autres associations. Savio Michellod et l'ensemble du comité les ont remerciés chaleureusement de leur travail au sein du comité et pour leur précieux engagement en faveur des valeurs de l'ATE.

En 2ème partie de soirée, C. Jungo, Ingénieur de Ville adjoint et chef de service de la mobilité et des travaux à la Ville de Bulle a fait un exposé sur « Le plan d'action vélo de la Ville de Bulle »

À la suite de cet exposé, les membres ont partagé un apéritif et une collation offertes par la Ville de Bulle.

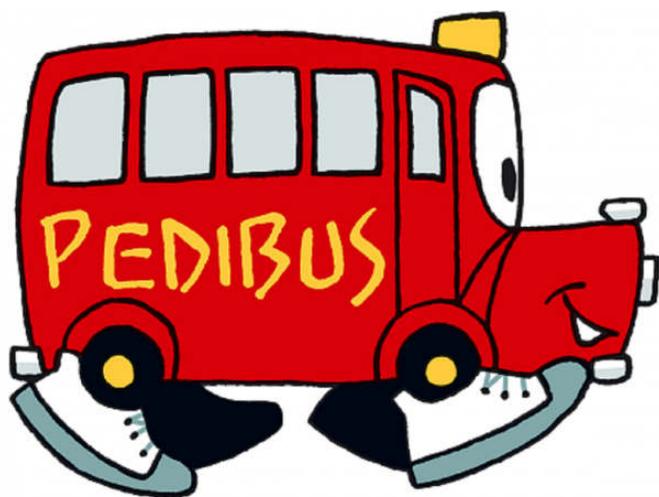
ACTIONS

Pédibus

La Coordination Pédibus Fribourg/ATE promeut à travers tout le canton les déplacements à pied à l'école pour la santé et la sécurité des enfants. Dans le but de favoriser la création et le fonctionnement de lignes de Pédibus, elle informe les parents d'élèves des avantages du Pédibus, offre aide et conseils pour l'organisation, fourni gratuitement du matériel ainsi qu'une assurance en collaboration avec le BPA.

Cette année scolaire, 81 lignes fonctionnent dans le Canton, dans tous les districts, assurant l'accompagnement d'environ 560 enfants.

5



En 2018, l'accent a été mis sur le Pedibus intergénérationnel. En collaboration avec le Service de la santé publique, des actions ont été entreprises pour encourager la participation des seniors à l'accompagnement des enfants à pied à l'école. Un flyer bilingue a été distribué et une annonce a été faite dans le programme de Pro Senectute ainsi que dans le journal de la Fédération fribourgeoise des retraités. Actuellement 18 grands-parents accompagnent des Pedibus et une ligne

pilote en ville de Fribourg a intégré une personne âgée qui accompagne les enfants une fois par semaine. Une expérience très positive, à reproduire !

Une dizaine de présentations ont été faites tout au long de l'année ainsi que la participation à plusieurs stands et manifestations, dont le Slow up. Plus de 7000 flyers en français et en allemand ont été distribués aux écoliers fribourgeois. La collaboration avec les TPF se poursuit et des slides Pedibus ont été projetés dans les bus urbains et régionaux ainsi que dans les RER pendant deux semaines à la rentrée scolaire.

La Journée internationale « à pied à l'école » a été fêtée le 21 septembre 2018 en Ville de Fribourg, à Granges-Paccot ainsi qu'au Mouret, en présence de Conseillers/ères communaux/ales et de la Conseillère d'État Mme Demierre.

En 2018, le Pedibus a eu beaucoup d'échos dans les médias avec des articles dans La Liberté et La Broye qui ont relaté la journée internationale. La Télé a fait un reportage sur la Journée internationale à Granges-Paccot.

Le rapport 2018 de la Coordination Pédibus Fribourg/ATE fournit tous les détails sur la campagne 2018 et il est disponible sur la page cantonale Fribourg du site www.pedibus.ch. **Françoise Lanci**

Action Vélo-Piéton « Je conduis fair-play »

L'ATE, section Fribourg m'a engagé en automne 2018 comme stagiaire afin d'améliorer sa présence sur le terrain, en organisant des actions et des événements pour se rapprocher de la population. L'ATE, section Fribourg a réalisé l'action „Je conduis fair-play“ pour la première fois, en octobre 2018. Elle se poursuit au printemps 2019. Dans le cadre de cette action, des membres du comité vont à la rencontre de cyclistes et de piétons afin de promouvoir la compréhension et le respect entre les piétons et les cyclistes, à l'aide d'un quiz et de flyers. Dans ce quiz, les personnes interrogées tentent de deviner comment un cycliste devrait se comporter dans les situations illustrées. Les photographies présentent des situations banales de la ville de Fribourg, mais pour lesquelles il est nécessaire de considérer attentivement la signalisation et les marquages. Le flyer permet ensuite de vérifier les réponses. Nous remercions chaleureusement la police de la ville de Fribourg pour sa présence précieuse à nos côtés pour cette action. **Claudius Leopold**



Journée Collège St-Michel – semaine thématique

Le 26 mars 2018, j'ai eu le privilège d'intervenir dans une classe de première année du Collège St-Michel lors de la semaine thématique. L'objectif de cette journée était d'expliquer l'aménagement du territoire, son organisation et ses enjeux, la place de la mobilité dans ces enjeux territoriaux, les enjeux politiques et environnementaux de la mobilité et les impacts CO₂ de nos choix de mobilité. Après une partie théorique, les jeunes ont pu approfondir leur compréhension de la thématique par des calculs d'impact CO₂, un jeu « Dilemme du transport » mis à disposition par les [Artisans de la transition](#) et des débats sur des politiques publiques de mobilité. Ce fut une magnifique expérience avec des jeunes très intéressés, dont les rêves et les projets pour la mobilité d'avenir dépassent largement les nôtres. J'espère avoir l'occasion de revivre une telle expérience. **Prisca Vythelingum**

La Saint-Nicolas à vélo cargo

Avec un stand et des tours à vélo pour les enfants, l'ATE Fribourg a été présente à la journée de famille de la Saint-Nicolas de cette année. Plusieurs membres du comité ont fait des tours à vélo-cargo avec des enfants dans le cadre de la chasse aux biscômes. Pendant ce temps, les parents des enfants avaient l'occasion de se réchauffer au stand avec des gâteaux et du thé chaud. Le stand a eu du succès, l'atmosphère était très conviviale et la joie des enfants a fait oublier le temps pluvieux qui régnait ce jour-là. A refaire ! **Andrea Felder**

Alarme – climat Berne

L'ATE, section Fribourg a protesté le 8 décembre 2019 avec plus de mille autres participants contre l'affaiblissement de la loi sur le CO2 par le parlement suisse. Des membres du comité et des membres de la section, mobilisés par la newsletter, se sont retrouvés à la gare de Fribourg afin de prendre ensemble le train pour Berne. L'objectif était de signaler bruyamment l'importance du changement climatique à l'aide d'objets tapageurs. **Claudius Leopold**



7

DOSSIERS SARINE

Opposition permis de construire parking de liaison Fribourg

L'ATE a décidé de faire opposition au permis de construire du parking de liaison entre Manor et Fribourg Centre, prévoyant la construction de 300 places de stationnement supplémentaires. Ce parking étant situé à proximité immédiate de la gare CFF ainsi que de la gare routière des TPF, permettant une desserte optimale en transports publics, l'ATE a regretté la situation. Ce d'autant que Fribourg est régulièrement congestionnée, et détient encore l'un des taux de



motorisation les plus élevés de Suisse. La suppression de places en surface permet également de gagner des espaces verts, qui seraient rendus aux piétons. L'objectif de la démarche de l'ATE était simple : améliorer le projet, en défendant une vision progressiste de la mobilité. **Savio Michellod**

PAD ancienne papeterie, Marly

L'ATE, section Fribourg a fait recours auprès de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC) contre la décision de la Commune de Marly de lever notre opposition à ce projet. Nous considérons qu'un quartier, avec une norme écologique de type OPL doit faire des efforts significatifs en termes de mobilité et réduire l'espace dédié aux voitures. Il ne devrait d'autre part pas entraîner un développement des infrastructures routières (Jonction, Grand Pré, prolongement de la route de la Gérine) qui vont à terme augmenter le trafic automobile et les nuisances induites (bruit routier et pollution de l'air). Dans le rapport OAT47 du projet, on peut lire que l'impact bruit du projet est qualifié de fort et qu'une dérogation des exigences de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) art. 9 est déjà prévue. Concernant la pollution de l'air, « le projet n'améliore pas une situation d'ores et déjà critique. » Son impact en termes de qualité de l'air est qualifié de moyen. Il est ainsi nécessaire de prendre toutes les mesures possibles pour réduire le bruit routier et la pollution de l'air. **Prisca Vythelingum**

Fribourg, Plan d'aménagement local (PAL)

L'ATE, section Fribourg a fait opposition au plan d'aménagement local (PAL) de Fribourg sur les adaptations suivantes du plan d'affectation : la définition des secteurs de stationnement qui sont insuffisamment différenciés, le changement d'affectation de la zone pisciculture qui doit être ajoutée à la réserve naturelle cantonale du Lac de Pérolles et les déclassements de secteur bruit DSII en DSIII de parcelles à proximité de l'hôpital Daler et à Bourguillon. Pour ce dernier point, lorsque toutes les mesures antibruit à la source auront été mises en œuvre, l'opportunité d'octroyer des allègements devra être étudiée.

Nous demandons également des modifications du règlement communal d'urbanisme (RCU). En particuliers, nous avons proposé d'ajouter des exigences pour tous les PAD qui soutiendraient un développement harmonieux de Fribourg et clarifieraient les conditions pour créer un écoquartier. Nous proposons également des outils, afin de freiner la construction si les logements vides se multipliaient et de limiter la création de places de stationnement lorsque le réseau routier est saturé.

Au niveau de plan directeur nous avons remercié le Ville de Fribourg et ses collaborateurs pour les efforts importants réalisés pour la promotion du vélo à Fribourg. Ces efforts ont été couronnés de succès puisque le nombre de cyclistes en ville a augmenté considérablement et que toutes les nouvelles infrastructures de stationnement deux roues sont bien occupées. Fort de ce succès, il nous semble indispensable d'assurer désormais la sécurité et le confort des cyclistes de tout âge en leur offrant un réseau cycliste lisible, clair, sécurisé et confortable. C'est seulement à cette condition que nous bénéficierons d'un transfert modal significatif dans l'agglomération fribourgeoise. **Prisca Vythelingum**

Opposition jonction de Matran

L'ATE, section Fribourg a fait opposition à la modification de la jonction de Matran. Ce dossier, sous la responsabilité de l'Office fédéral des routes (OFROU), prévoit entre autres la création d'une nouvelle bretelle d'entrée direction Fribourg et le passage de trois à six voies sur le pont. Le besoin d'une infrastructure de cette taille et de ce coût (44 millions de francs) n'est absolument pas prouvé. D'autre part, **le dossier mis à l'enquête excluait les différentes études de mobilité réalisées pour justifier ce projet** et a restreint de fait notre droit d'être entendu et de faire opposition. Cette censure ne fait que renforcer le doute sur la proportionnalité des infrastructures. Le projet ne prévoit par ailleurs aucune coordination avec la planification du transport individuel motorisé (TIM) de l'agglomération et ses efforts de transfert modal. Pour conclure, le projet mis à l'enquête ne prévoit aucune mesure de compensation et ne répond donc pas aux exigences du plan Ordonnance sur la protection de l'air (OPair). La création d'une nouvelle route (Marly-Matran) et d'un nouvel accès autoroutier peuvent difficilement être considérés comme mesures d'accompagnement OPair. Il est désormais largement reconnu qu'une nouvelle infrastructure routière augmente le trafic et de ce fait la pollution. Si ce projet était coordonné avec l'agglomération de Fribourg, l'autoroute entre la Jonction de Matran et la sortie Fribourg-Sud ou Fribourg-Nord pourrait éventuellement servir de route de contournement. Mais il serait alors nécessaire de prendre de véritables mesures d'accompagnement OPair (compartimentage, mise en place de Park & Ride aux sorties d'autoroute, gestion des flux TIM à l'entrée de l'agglomération) afin d'éviter que les 27'600 TJM prévus sur le Pont de Matran ne s'engagent sur la Route de la Bagne qui ne peut en supporter que 20'000. **Prisca Vythelingum**

Opposition au PAL de Belfaux

Notre comité a décidé de faire opposition au plan d'aménagement local (PAL) de Belfaux, en particuliers la création de nouvelles zones à bâtir dans le plan d'affectation des zones car la planification du réseau des transports est insuffisante. En étudiant le rapport d'explication et le plan directeur communal, nous n'avons pas trouvé une planification des réseaux de transports individuels motorisés (TIM) et de mobilité douce (MD) qui règle les problèmes existants et planifie l'impact des développements prévus, en particulier les nouvelles zones à bâtir et les projets déjà plus avancés (les nouvelles infrastructures scolaires, le nouveau quartier d'habitation (PAD de la Gotta)).

Le rapport explicatif donne des indications sur les flux engendrés par les nouveaux projets et un état des lieux de la situation actuelle en termes de TIM. Il ne propose cependant de solution, ni pour les problématiques actuelles, ni pour les nouveaux flux engendrés par les projets en cours ou futurs. **Prisca Vythelingum**

Bluefactory

L'ATE, section Fribourg a signé une convention avec Bluefactory Fribourg-Freiburg SA le 7 juillet 2018, au terme d'une négociation intense et constructive. La Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC) avait mis à l'enquête

publique le plan d'affectation cantonal (PAC) blueFACTORY le 24 novembre 2017. En date du 24 janvier 2018, l'ATE a fait opposition au projet de PAC, demandant de conditionner l'approbation du PAC à divers éléments ayant trait à la mobilité sur et en connexion avec le site. La conciliation conduite par la DAEC a été suivie d'une convention privée entre BlueFactory et l'ATE, section Fribourg afin de convenir des quatre mesures suivantes :

- Clarification de la situation des places de stationnement ;
- Gestion des accès à la gare afin d'améliorer en particulier, l'accès à la gare pour les piétons et les cyclistes ;
- Ouverture publique du site ;
- Maximum de 240 places de parc pour l'entier du périmètre et des plans de mobilité avant la construction du parking sous-terrain.

Gérald Collaud

Parkings à Fribourg

Malgré une décision du Tribunal Cantonal qui n'acceptait l'utilisation du parc de la Poya comme parking que de manière très restrictive, le préfet de la Sarine a régulièrement donné des autorisations pour plusieurs événements. Par suite de différents échanges de courriers et courriels, nous avons écrit au préfet en lui demandant de nous avertir à chaque autorisation, de sorte que l'ATE puisse le cas échéant faire opposition.

Nous avons aussi suivi le parking de l'église St-Pierre qui était régulièrement ouvert nous semblait-il en contradiction avec la décision prise par le préfet lors de l'autorisation du permis de construire. Malgré différents contacts avec la ville et la paroisse, les heures d'ouvertures ne s'étant pas modifiées, nous avons demandé une médiation. Cette dernière a permis de clarifier la situation avec la paroisse. Gérald Collaud

Projet "Pont de la Poya", état des lieux

Suite à notre demande de médiation, l'ATE est tenue à un devoir de réserve. Nous vous tiendrons au courant du développement de la situation probablement lors de notre prochaine assemblée générale. Gérald Collaud



DOSSIERS SINGINE

Guin – opposition liaison birch-Lüggwil

L'ATE, Pro Natura et le WWF ont déposé en 2017 une opposition contre la liaison Birch-Lüggwil, mise à l'enquête par l'Office fédéral des routes (OFROU). A ce stade, pour des raisons de désaccord au sein de la Confédération, nous n'avons pas encore été convié à une séance de conciliation. Nous vous donnons des nouvelles dès que possible. **Prisca Vythelingum**

DOSSIERS GRUYÈRE

Recours auprès de la DAEC, PAD – la Prila à Bulle

Le 5 septembre 2018, nous avons fait recours auprès de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC) contra la décision du Conseil communal de Bulle de rejeter notre opposition à l'encontre du Plan d'aménagement de détail "Prila_Combes Sud ». Il est impératif que la vision de la mobilité d'une zone stratégique cantonale dans une agglomération et la gestion du stationnement soient définies pour toute la zone, avant le développement du quartier et en étapes. Le choix d'attendre la création du parking avant de concrétiser un concept de mobilité et un plan de mobilité est à notre avis inadapté à une zone qui veut attirer des entreprises à forte valeur ajoutée. En effet, à proximité immédiate de l'autoroute, la génération du trafic du site dépendra fortement du plan de mobilité qui n'est pas prévu avant la mise à l'enquête du parking.

A Bulle, les entreprises de plus de trente collaborateurs doivent mettre à l'enquête un plan de mobilité entreprise. Il est cependant nécessaire de mettre un cadre à ces démarches afin de coordonner les efforts individuels des entreprises et fixer des objectifs minimaux aux concepts de mobilité. D'autre part, nous sommes persuadés qu'il est nécessaire, avant la création des nouvelles places de stationnement, de faire un état des lieux des places de stationnement existantes par employé dans le secteur, y compris pour les entreprises déjà installées (Sottaz et UCB) afin de déterminer les besoins effectifs avant le développement de l'offre. **Prisca Vythelingum**

Grand Conseil - Plafonnement des déductions pour frais de déplacement

Le 1^{er} janvier 2016 est entré en vigueur la nouvelle ordonnance fédérale sur les frais professionnels, qui fixe la déduction du revenu soumis à l'impôt fédéral direct au maximum à 3000 francs à titre de frais de déplacement professionnels. Depuis lors, le Conseil d'État indiquait sa volonté d'étudier l'opportunité de plafonner également les déductions du revenu soumis aux impôts cantonaux directs sans pour autant nommer de montant et d'échéancier. Afin de ne plus attendre plus longtemps, les députés Thierry Steiert (PS) et Jacques Morand (PLR), par ailleurs syndics de Fribourg et Bulle, ont déposé fin 2017 une motion. Le Conseil d'État y a par la suite répondu par l'affirmative, pour autant que la limite soit fixée à 15'000 francs. Alors que les 16 cantons qui ont un plafonnement l'ont entre 500 (Genève) et 8000 francs (Schwytz). Et malgré cela, en début

de cette année, le Grand Conseil a refusé – de justesse - de légiférer par 49 voix pour, 49 contre et une abstention. Le président du parlement a dû trancher et il s'est exprimé contre.

Simon Bischof

COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Commission "Mobilités douces" de la ville de Fribourg

La commission Mobilités douces regroupe les anciennes commission vélo et commission piéton. Elle se réunit deux fois par année et regroupe les acteurs concernés par la mobilité douce (TPF, police locale, TCS, personnes à mobilité réduite, ...). 2018 a été l'occasion pour la Ville de nous présenter ses réalisations en faveur des piétons et vélos (cargo-vélos, contre-sens cyclables, bandes cyclables, ...) ainsi que les projets à venir tels que celui de l'Av. de la Gare, l'aménagement du carrefour Richemond, ou encore les nouvelles zones 30. C'est aussi l'occasion pour les membres de faire part de leurs souhaits. Depuis cette année, la Ville maintient ainsi un document commun qui permet aux membres d'y faire figurer leurs demandes et à la Ville de préciser l'avancement des travaux y relatifs. **Gérald Collaud**

12

Commission consultative des transports (CCT)

La CCT s'est réunie en 2018, pour la première fois de la législature. Son groupe horaire a également été actif, afin de prendre position sur les requêtes des usagers, dans le cadre de la consultation publique de l'horaire, se déroulant au printemps. Durant deux réunions marathon, la CCT a pris connaissance de nombreux projets concernant la mobilité dans ce canton, qu'elle soit motorisée ou non, individuelle ou en commun. L'une des principales avancées pour le canton a été la mise en place d'un réseau de bus de nuit, desservant de nombreuses localités, dans tous les districts. Même si la surtaxe de 5 francs est contestée, il s'agit d'une avancée que l'on se doit de saluer. **Savio Michellod**

Commission consultative pour l'aménagement du territoire (CCAT)

Après une année 2017 intense et consacrée principalement au Plan directeur cantonal (PDCant), la CCAT s'est réunie cinq fois en 2018 afin de suivre, entre autres, les développements du PDCant, des modifications de la LATeC et ReLATeC, les plans d'affectation cantonaux (PAC) Bluefactory et St-Aubin, la taxe sur la plus-value et le système de gestion des zones d'activité par région. **Prisca Vythelingum**

Comment nous soutenir ?

Nous vous remercions d'avance de soutenir directement notre section par une aide bénévole ou par un don sur notre compte de chèque postal : CCP 17-10329-7

Site internet, newsletter, Facebook

Newsletter : Si vous désirez être régulièrement informés de nos activités, il suffit de vous inscrire à notre newsletter à l'adresse : info@ate-fr.ch ;

Site internet : www.ate-fr.ch

Facebook : <http://www.facebook.com/ate.vcs.fr>

13

Pour nous contacter

ATE Association transports et environnement, Section Fribourg, Rue du Botzet 2, 1700 Fribourg

Tél. : 079/ 559 10 40

E-mail : info@ate-fr.ch

Remerciements

Nous remercions chaleureusement nos traductrices, traducteurs, relectrices et relecteurs bénévoles : les membres du comité et notre stagiaire Claudius Leopold.

**Pour une mobilité
d'avenir**



CLIQUEZ ET VOYAGEZ DANS TOUTE LA SUISSE.



FAIRTIQ
Public transport made easy.

TÉLÉCHARGEZ L'APP
ET VOYAGEZ

